

Liste des éléments de valeur ajoutée - Business

Éléments principaux	Éléments secondaires (conséquences)	N°	Justification / Exemples des groupes de travail	Cluster(s) applicable(s)
Amélioration du service au contribuable	Le citoyen doit communiquer moins d'informations	1	Les données des contribuables/redevables étant regroupées et mises à jour dans le Dossier Unique, les citoyens ne devront plus à chaque fois communiquer toutes leurs coordonnées. Via le numéro d'identifiant unique, les informations nécessaires au recouvrement et celles émanant du recouvrement à destination d'autres piliers seront complètes et identifiables. En outre, le dossier unique sera complété par les courriers et autres renseignements arrivant directement aux bureaux de recouvrement. L'utilisateur devra faire appel au Processus 1 'Gestion des données personnelles'. S'il y a des modifications à apporter aux données personnelles d'un contribuable, l'utilisateur devra créer une mission pour le processus 1. Cette mission est de faire la demande de modification des données personnelles. ex: contribuables qui annoncent une séparation de fait, un divorce, un changement de leur situation personnelle...	Isoc/IPP/TVA
		2	Il existe une directive ou une loi qui prévoit qu'une même info ne peut être demandée qu'une seule fois au contribuable. Le non-respect de cette règle sera mieux considéré: le système intégré veillera au respect de cette règle, et regroupera toutes les informations obtenues à un endroit unique (Dossier Unique), et les rendra consultables par toutes les parties impliquées du SPF Fin. Les contribuables ne devront plus renvoyer les annexes à la déclaration d'impôt. Ces annexes ne seront demandées qu'en cas de contrôle. Il s'agit d'une autre directive récente, indépendante du système intégré. Cependant, ce dernier permettra dans tous les cas d'obtenir automatiquement toutes les informations qui peuvent l'être en format électronique, et les enregistrera dans le Dossier Unique. (Registre national, ...)	CONT
		3	Les données personnelles seront intégrées électroniquement et une seule fois (centralisées) => toutes les administrations consulteront des informations actuelles et uniformes. Voir Dossier Personnel Unique (PP) - (P01)	DFU
		4	Avec le nouveau système, tout front-office peut recevoir le contribuable, demander à consulter son dossier personnel, apporter des modifications à des données personnelles, etc.(P01)	DFU
		5	Proposition de taxation et formulaire de renseignements au lieu de déclarations et de titres	IPP, Autres
		6	Les contribuables ne devront plus renvoyer les annexes à la déclaration d'impôt. Ces annexes ne seront demandées qu'en cas de contrôle. Il s'agit d'une autre directive récente, indépendante du système intégré. Cependant, ce dernier permettra dans tous les cas d'obtenir automatiquement toutes les informations qui peuvent l'être en format électronique, et les enregistrera dans le Dossier Unique. (Registre national, ...)	CONT
		7	Grâce à la liaison avec la Banque Carrefour des Entreprises (BCE), l'entreprise devra communiquer moins d'informations à l'administration. Voir Dossier Personnel Unique (PM) - (P01)	DFU - TVA - ISOC

Liste des éléments de valeur ajoutée - Business

Éléments principaux	Éléments secondaires (conséquences)	N°	Justification / Exemples des groupes de travail	Cluster(s) applicable(s)
	Baisse du nombre d'appels de contribuables à cause d'erreurs dans la déclaration	8	Chaque document qui passe par quelques mains en MOINS est un document où le risque d'erreurs est moins important. En cas de contrôle, ceci signifie que la 'Fiche de résultats' est encodée directement dans le système. Cette fiche donne automatiquement lieu à la correction de la déclaration.	CONT
		9	Etant donné que l'administration a une vue plus claire et plus actuelle de la situation et de la composition du ménage, l'établissement de la déclaration donnera lieu à moins d'erreurs. (P01)	DFU
	Accessibilité des informations également en dehors des heures de bureau	10	Certaines données/écrans du dossier unique seront consultables par les contribuables via Internet. Ils pourront par exemple consulter la situation de leurs créances/remboursements (bilan fiscal) à toute heure.	Isoc/IPP/TVA - DFU - TVA - ISOC - IPP
		11	En cas de modification de données personnelles (adresse, situation familiale etc.), le contribuable peut lui-même vérifier que celles-ci ont été correctement captées par l'administration.(P01)	DFU - TVA - ISOC - IPP
	Accessibilité des informations plus rapide, permettant aux fonctionnaires de répondre plus rapidement aux questions qui leur sont posées	12	Par la consultation du Dossier Unique, les fonctionnaires sont à même de répondre de façon rapide et précise aux demandes des contribuables. Ces informations sont aussi disponibles pour les agents des front-offices.	Isoc/IPP/TVA
		13	Un Dossier Fiscal Unique au lieu des dossiers en papier qui circulent d'un service à l'autre au sein de différentes administrations locales	DFU
		14	En cas de perception, l'administration aura une vue actuelle des dettes courantes, quelle qu'en soit la nature ou l'origine.(P07)	DFU - CT TVA - CT Idir
	Rapidité de réaction des fonctionnaires en cas d'urgence	15	Le système automatique d'attribution des dossiers aux gestionnaires, le workflow assurant le suivi du recouvrement et les divers signaux automatiques permettront aux agents d'agir immédiatement à l'encontre des débiteurs récalcitrants, de manière à assurer un recouvrement plus rapide des créances. En outre, les éléments repris dans le Dossier Unique doivent permettre aux gestionnaires de prendre les mesures d'urgence qui s'imposent si les droits du Trésor sont en péril (disparition du patrimoine du redevable).	Isoc/IPP/TVA
	Transparence renforcée des informations selon les types d'impôts	16	Dossier Fiscal Unique: actuellement, une société peut faire l'objet de plusieurs contrôles de différents services de l'administration sans qu'un service donné ne sache que l'un des autres services a déjà contrôlé l'entreprise une semaine plus tôt (conséquence: moins de crédibilité du SPP à l'égard du C, travail de contrôle double,...). Le Dossier Fiscal Unique rendra ces informations disponibles.	DFU, TVA ISOC, CT TVA IPP, CT I.Dir Autres

Liste des éléments de valeur ajoutée - Business

Eléments principaux	Eléments secondaires (conséquences)	N°	Justification / Exemples des groupes de travail	Cluster(s) applicable(s)
Davantage de recettes fiscales	Davantage de contrôles automatiques (diminution erreurs d'input)	17	La base du système intégré étant de travailler via workflow, des signaux seront donnés par le système afin de déclencher des actions spécifiques. Les contrôles automatiques effectués par le système limitent le risque d'erreur de manipulation/encodage. Exemples : contrôle des fourchettes de prix des actes des huissiers effectué par le système, contrôle automatique sur la nature des actes posés, contrôle des inputs/ouputs repris dans les documents transmis aux redevables, etc.	Isoc/IPP/TVA
		18	Le système comparera automatiquement les données : p.ex. comparaison avec des données des précédentes années (une société qui a gagné des millions l'année précédente et accuse une perte cette année sera automatiquement signalée à un contrôleur)	DFU
	Plus de temps pour les contrôles grâce à l'automatisation de l'input manuel	19	L'automatisation d'une série de tâches encore manuelles aujourd'hui doit permettre aux agents du recouvrement de se concentrer sur leur mission : la récupération forcée des impôts et taxes dus à l'Etat. Exemples : disparition des listings de travail à traiter manuellement, possibilité d'interagir avec le système, attribution automatique des frais de poursuite aux dettes concernées, signaux automatiques pour déclencher des actions de recouvrement, attribution automatique des dossiers aux gestionnaires, workflow assurant le suivi des actions de recouvrement, relations électroniques avec les huissiers et les notaires, existence dans le système de templates à compléter automatiquement, etc.	Isoc/IPP/TVA
	Moins de poursuites car informations plus justes	20	Les informations complètes contenues dans le dossier unique doivent éviter le déclenchement à tort de poursuites et limiter ainsi le contentieux administratif et civil.	Isoc/IPP/TVA
	Suivi plus rapide et plus efficace des créances	21	Etant donné que les échéances des différents dossiers apparaissent clairement au gestionnaire, elles peuvent être mieux respectées et l'Etat perdra moins d'argent pour cause de prescription.	CONT
	Plus grande transparence des informations relatives aux types d'impôts.	22	Le Dossier Fiscal Unique: actuellement, l'échange d'informations entre les services se fait sur mémos (sur papier) et il n'y a aucune obligation pour le service qui reçoit le mémo d'en tenir compte. L'archivage de tous ces mémos est une énorme perte de temps. Le Dossier Fiscal Unique électronique rend cet archivage manuel superflu et rend l'information très rapidement accessible pour les fonctionnaires. Les différentes administrations fiscales peuvent ainsi réagir plus vite aux dernières informations disponibles.	DFU, TVA, ISOC, CT TVA IPP, CT I. Dir, Autres
		23	Grâce aux informations reprises dans le Dossier Unique ou via des déclencheurs spécifiques des piliers chargés de l'établissement de l'impôt, les agents du recouvrement seront à même de prendre des mesures conservatoires sur le patrimoine des contribuables en vue de garantir le recouvrement de l'impôt.	Isoc/IPP/TVA
	Moins de remboursements grâce à l'aperçu global des créances/dettes en cours du C	24	Actuellement, il est possible qu'un service rembourse un C alors qu'un autre service sait que ce C éprouve certaines difficultés à payer ses impôts (p.ex. TVA vs PP). Ce type de situations peut être évité par l'utilisation d'un bilan fiscal.	TVA ISOC, CT TVA, IPP, CT I Dir, Autres

Liste des éléments de valeur ajoutée - Business

Éléments principaux	Éléments secondaires (conséquences)	N°	Justification / Exemples des groupes de travail	Cluster(s) applicable(s)
Amélioration de l'efficacité	Moins d'activités manuelles	25	Suivi des dossiers via workflow, transmission électronique de documents, signature électronique pour validation. P.ex. : toutes les dettes courantes sont réparties par le système en types (selon des critères déterminés). Les dettes se voient attribuer un gestionnaire de dossier (agent qui traite le dossier). Après l'attribution, chaque gestionnaire prend connaissance des dossiers qui lui ont été attribués. Actuellement, la répartition des dossiers se fait manuellement par le chef de service qui a peu ou pas de vision sur la charge de travail des fonctionnaires de son service. Les dossiers sont transmis manuellement aux différents intervenants.	Isoc/IPP/TVA
		26	L'impression de correspondance, de documents et de dossiers de demande, et leur classement éventuel dans le dossier "éléments envoyés" sont supprimés. L'impression d'adresses sur des enveloppes est réalisée par 'Livraison et Distribution', et non plus par l'Agent de Contrôle. Le suivi des dates de la poste des plis recommandés est assuré de manière processuelle par 'Livraison et Distribution', et non plus par l'Agent de Contrôle	CONT
		27	Actuellement, le numéro de TVA est demandé manuellement (formulaire par fax) à la BCE et repris manuellement dans le traitement de la TVA. Ces deux activités manuelles n'existeront plus. L'administration gagnera ainsi du temps et réduira le risque d'erreurs.(P01)	DFU
		28	La gestion automatisée d'obligations fiscales (modifiées) lors de modifications de la loi ou de la réglementation.(P01)	DFU - ISOC - IPP
		29	Lors de la perception (et du recouvrement), la situation de la dette sera disponible à tout moment pour tous les fonctionnaires (habilités), le système sera capable d'assurer une partie du suivi (= automatique, rapide, soigneux) comme l'envoi automatique d'avertissements, la transformation du statut de dette percevable en dette recouvrable.(P07)	DFU - CT TVA - CT I. Dir
	Moins d'erreurs d'input	30	La méthode de travail AS IS consiste à récupérer manuellement des éléments du système pour effectuer des actions de recouvrement, comme, par exemple, la rédaction d'une contrainte à destination de l'huissier de justice, ou une notification à destination d'un notaire. Dans le TO BE, ces éléments seront extraits directement du système (simple "clic") pour compléter les templates ad hoc repris eux aussi dans le système. Les encodages actuels (p.ex. des frais de poursuite) diminueront drastiquement par la liaison du système intégré à l'e-huissier de justice, qui permet une gestion automatique de ces frais.	Isoc/IPP/TVA
		31	Plus de communications automatiques de données : autres SPF, banques et assurances qui transmettent directement et électroniquement leurs données au lieu de les taper ou de les scanner (des erreurs de scanning peuvent survenir également)	DFU
		32	En cas de contrôle, ceci implique que la "fiche de résultats" soit encodée directement dans le système. Cette fiche permet la correction automatique de la déclaration	CONT

Liste des éléments de valeur ajoutée - Business

Eléments principaux	Eléments secondaires (conséquences)	N°	Justification / Exemples des groupes de travail	Cluster(s) applicable(s)
		33	Grâce à la liaison avec la BCE, les données des entreprises seront reflétées de manière plus actuelle et cohérente et nécessiteront un travail (manuel) moindre dans le système SPF FIN.(P01)	DFU
	Intégration entre différentes applications	34	Echange de données électroniques entre le système intégré et les systèmes e-notariat, e-huissier de justice, gestion du contentieux, etc. (ex. de données échangées électroniquement : missions aux huissiers, numéros d'acte, facture des huissiers, notifications aux notaires...) Actuellement, ces échanges d'informations se font par courrier (papier ou fax).	Isoc/IPP/TVA
		35	Tous les impôts (et données y afférentes) sont intégrés dans un système.	DFU, TVA, ISOC, CT TVA IPP, CT I Dir, Autres
		36	Contrôle et Workflow Contentieux Les programmes locaux adhoc, dont le but est de conserver des listes des contrôles, basés sur MS Access, pourront disparaître (remplacer par un traitement centralisé)	CONT
		37	Actuellement, chaque administration a son propre duplicata des données personnelles. Ces redondances - et disparités - disparaîtront étant donné que les mêmes données ne seront enregistrées qu'une seule fois.(P01)	DFU
		38	Grâce à la liste de toutes les dettes en cours, la perception et le recouvrement s'effectueront plus efficacement.(P07)	CT TVA - CT I. Dir
	Informations plus rapidement disponibles que sur papier	39	Grâce à la consultation du Dossier Unique du contribuable, toutes les informations sont disponibles en ligne et sa situation fiscale et patrimoniale est accessible à tous les services qui ont un accès justifié à ces données (ex: Accès aux données de taxation par le recouvrement et inversement, accès au système Patris). D'autre part, pour les dossiers de recouvrement fort complexes, le spécialiste pourra avoir accès au dossier via son écran pour consultation ou modification. Les échanges de dossiers papier et de demandes d'information écrites disparaîtront. Ceci aura pour conséquence de réduire les délais de traitement des dossiers et d'avoir une vue permanente sur leurs états d'avancement.	Isoc/IPP/TVA
		40	Avec le nouveau système, chaque front-office peut recevoir le contribuable, consulter son dossier personnel, apporter des modifications aux données personnelles, etc. (P01)	DFU
	Diminution du nombre d'ETP car automatisation	41	En ce qui concerne le pilier Recouvrement, la diminution du nombre d'ETP se situe au niveau de la perception, processus de masse (7, 8 et 9) pouvant être largement automatisés.	Isoc/IPP/TVA
	Meilleur planning de travail et meilleur suivi	42	Les listes des statuts des missions de contrôle, des missions de recherche et des tâches de recherche sont à tout moment disponibles pour tous les fonctionnaires concernés. Ces listes sont actualisées par le système et sont disponibles à tout niveau. Elles permettent de constater en un coup d'œil quels dossiers doivent faire l'objet d'une action et pour quelles raisons. Grâce à l'accessibilité de ces informations, l'administration peut toujours prendre les meilleures décisions sur le travail à effectuer et les dossiers pourront aboutir plus efficacement et plus rapidement à un résultat favorable à l'Etat.	CONT

Liste des éléments de valeur ajoutée - Business

Éléments principaux	Éléments secondaires (conséquences)	N°	Justification / Exemples des groupes de travail	Cluster(s) applicable(s)
Amélioration de l'efficacité	Suite au calcul et à l'intégration plus rapides, la position du contribuable est plus rapidement connue et l'argent peut être collecté plus rapidement	43	En cas de non paiement spontané des dettes à l'échéance, le système déclenchera automatiquement l'envoi de sommations et ensuite, de mises en demeure recommandées. En outre, lorsque les droits du trésor seront en péril, le système permettra de: rendre immédiatement exigible une dette déjà enrôlée et non encore échue, demander aux services de taxation d'enrôler immédiatement une dette existante (sur la base d'une proposition de taxation), demander aux services de taxation de passer à l'enrôlement d'urgence pour les dettes non encore existantes. Un signal de l'enrôlement sera adressé par la taxation à l'utilisateur (via workflow partant de la taxation). ex: faillite, concordat, mise en liquidation...	Isoc/IPP/TVA
		44	Grâce à la liste de toutes les dettes en cours, la perception et le recouvrement s'effectueront plus efficacement.(P07)	
Amélioration de l'image du SPF Fin	Eviter les rappels intempestifs	45	Grâce aux contrôles automatiques bâtis dans le système, des sommations/mises en demeure intempestives (p.ex. pour 0,01 €) ne pourront plus être adressées aux redevables.	Isoc/IPP/TVA
	Davantage de contrôles ciblés	46	Grâce à l'optimisation du nombre de contrôles/recherches et au travail accompli lors de ces contrôles/recherches, l'efficacité du SPF Finances est renforcée. Indirectement, ceci augmente le sentiment de sécurité juridique des contribuables.	CONT
Meilleures informations relatives à la gestion	Amélioration de la communication aux organes publics (ex : Cour des Comptes)	47	Les dossiers de mise en cause de la responsabilité des comptables judiciaires de la Cour des comptes seront traités via workflow. Leur constitution aura lieu par extraction automatique du système (dettes prescrites). Les dettes concernées seront immédiatement mises en surséance indéfinie. Le rapport final à la Cour des Comptes sera disponible plus rapidement.	Isoc/IPP/TVA
	Meilleures gestion et répartition des volumes de travail	48	Lors du processus de recouvrement, le chef d'équipe receveur/fonctionnaire de surveillance/médiateur réglementaire peut à tout moment consulter la liste des tâches qui doivent être accomplies au cours d'une certaine période par un membre de l'équipe/une équipe/une section déterminé(e).	Isoc/IPP/TVA
	Contrôle budgétaire amélioré	49	Grâce à l'automatisation de la comptabilité et du reporting, le suivi et le contrôle des comptables seront plus efficaces.	Isoc/IPP/TVA
	Informations plus rapides sur l'établissement du budget et le suivi.	50	Tous les Dossiers Uniques seront accessibles à un niveau central, ce qui permettra de produire des statistiques, d'assurer leur suivi et de procéder à des estimations. (P01)	DFU - ISOC - IPP
		51	Bilan fiscal: vue centralisée et actuelle sur le contribuable et tous ses types d'impôts.	CT TVA, CT I Dir
		52	Tous les Dossiers Uniques seront accessibles à un niveau central, ce qui permettra de produire des statistiques, d'assurer leur suivi et de procéder à des estimations. (P01)	DFU - CTBTW - CT I Dir

Liste des éléments de valeur ajoutée - Business

Eléments principaux	Eléments secondaires (conséquences)	N°	Justification / Exemples des groupes de travail	Cluster(s) applicable(s)
	Informations plus rapides sur le fonctionnement du SPF	53	Liste des tâches qui doivent encore être accomplies dans une certaine limite de temps : le chef d'équipe receveur/fonctionnaire de surveillance/médiateur réglementaire peut à tout moment consulter la liste des tâches qui doivent être accomplies au cours d'une certaine période par un membre de l'équipe/une équipe/une section déterminé(e).	Isoc/IPP/TVA
		54	Les listes des statuts de missions de contrôle, de missions de recherche et de tâches de recherche sont toujours disponibles pour tous les fonctionnaires concernés. Ces listes sont actualisées par le système et sont disponibles à tout niveau. Elles permettent de constater en un coup d'œil quels dossiers doivent faire l'objet d'une action. Grâce à l'accessibilité de ces informations, l'administration pourra toujours prendre les meilleures décisions concernant le travail à effectuer.	CONT
		55	Suivi de deux aspects: = efficacité des centres de recouvrement répartis géographiquement = ventilation des dettes en cours (P07/30/21)	

Liste des clusters selon le plan de migration (plus de détails dans la feuille "overview cluster content")

Nom
Dossier Fiscal Unique
TVA
Impôts Sociétés/Vennootschapsbelasting
Comptabilité TVA
Impôts Personnes Physiques/Personenbelasting
Comptabilité impôts directs
Autres impôts
Contrôle (y compris lutte contre la fraude)

abréviation
DFU
TVA
ISOC
CT TVA
IPP
CT ID
Autres
CONT